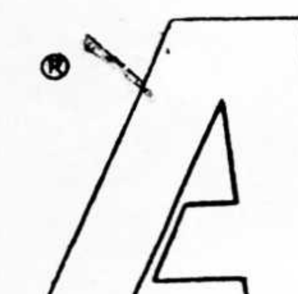
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION

DLP 29-8-88036555

ARBO. VITI.

RÉGION RHÔNE-ALPES



ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

23 Janvier 1987 N° de série continue 328 Bulletin n° 1

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Mesures prophylactiques

Elles complètent l'action des traitements chimiques. Profitez de la taille pour éliminer les rameaux morts ou dépérissants ainsi que les fruits momifiés. Désinfectez les plaies de taille avec des produits tels que Kankertox 3, Santar, Quinolate 400, Bayleton pâte ou mastic fluide antichancre GT.

En vergers de pêchers, attention au développement de certaines affections telles que le cytospora ou la maladie du plomb.

Dans les vergers où le cytospora est présent, protégez les plaies de taille à l'aide d'un sécateur pulvérisant ou d'un pinceau avec une solution dosée à 22,2 g/l de carbendazime chlorydrate (SANDOMIL PP).

Dans les plantations où la maladie du plomb sévit, désinfectez les plaies soit avec un produit contenant un benzimidazole à la dose suivante (en g de ma/hl) : bénomyl 3 g, carbendazime 4 g, thiophanate méthyl 1 g, soit avec un produit à base de trichoderma (PHIOR P) à la dose de 8 g ma/hl.

Traitements chimiques

Les applications hivernales ne sont pas indispensables, toutefois, elles se justifient en présence de certains parasites. Les traitements d'hiver sont à effectuer si vous avez observé :

- des populations importantes de cochenilles (Pou de San José, Cochenille rouge du poirier, cochenille du mûrier) ;
- des psylles adultes. Un prochain Bulletin précisera la date du traitement au colorant nitré ou huile jaune (600 g colorant par hl).

Ces parasites se repèrent facilement. Pour les cochenilles, si des encroûtements sont visibles sur les branches et les charpentières, effectuez le traitement à la lance. Intervenez également dans les parcelles infestées régulièrement par les pucerons (puceron vert ou puceron farineux du pêcher, pucerons vert du pommier et cendrés du poirier et pommier).

En vergers de cerisiers, les traitements d'hiver permettent de lutter contre la teigne des fleurs.

Produits utilisables :

Colorants nitrés (DNOC) : en plus de leur action insecticide (oeuf et forme mobile), ils permettent de détruire les mousses et lichens.
Dose d'utilisation : 600 g/hl. A utiliser avec prudence sur Merrils et Nectarines.

Huiles jaunes : ce sont des colorants nitrés (DNOC) associés à des huiles minérales (anthracène ou pétrole). Pour les cochenilles préférez les huiles jaunes à base d'huile de pétrole.

Oléoparathion : de préférence en fin d'hiver. Action sur les oeufs et les cochenilles.

P510

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Important :

- Effectuez vos traitements durant le repos complet de la végétation
- Choisissez une période de temps doux et calme (sans gelée, ni vent)
- Attention aux dosages sur arbres fruitiers à noyau. Se conformer à la prescription du fabricant
- Pour obtenir une bonne efficacité apporter 1500 l de bouillie à l'hectare en mouillant le plus parfaitement possible l'ensemble des rameaux. La qualité du traitement est déterminante pour une bonne efficacité.

VIGNE

Les maladies du bois et les traitements d'hiver à l'arsénite de soude.

EUTYPIOSE

Cette maladie est présente dans de nombreux vignobles de la région Rhône-Alpes. On peut la reconnaître en hiver : en coupant transversalement un cep mort ou malade on voit apparaître une zone nécrosée brune et dure.
Au mois de juin on observe une végétation buissonnante et rabougrie sur les ceps malades.
Il n'existe pas de lutte curative, il faut donc appliquer les mesures préventives suivantes sur les vignobles atteints :

- diminuer les sources de contamination en détruisant par le feu les ceps, cornes et moignons morts
- tailler le plus tard possible, surtout les vignes les plus sensibles (les vignes jeunes et vigoureuses)
- tailler si possible par temps sec et non venté. Après une période sèche s'abstenir de les tailler les 4-5 premiers jours suivant le début de la pluie (présence de spores très importante).
- ébourgeonner soigneusement les souches saines au printemps pour éviter de créer en hiver des plaies de taille sur le tronc et les bras.
- éviter toutes techniques favorisant la vigueur
- lors de la reformation des souches, protéger les plaies à l'aide de pâtes ou mastics.

Une lutte chimique préventive est également conseillée : il faut pour cela protéger les plaies le plus tôt possible après la taille (dans les 24 heures) par application d'une bouillie à base de benzimidazole (bénomyl ou carbendazime) contenant 12,5 g de m.a/hl. L'application doit être localisée sur les plaies avec un pulvérisateur manuel ou un pinceau ou un sécateur pulvérisateur.

ESCA

Cette maladie se caractérise en été par des dessèchements soit brutaux (apoplexie) soit lents. En hiver, la coupe d'un cep malade présente une zone dégradée centrale de consistance friable comme de l'amadou. On lutte contre l'esca par des traitements d'hiver préventifs à l'arsénite de soude à 1250 g/hl.

Ce traitement à l'arsénite de soude doit être fait au moins 10 jours après la taille et au moins 15 jours avant le gonflement des bourgeons.

Pour ce traitement, il peut être intéressant d'utiliser des panneaux récupérateurs de bouillie portés sur le pulvérisateur.

EXCORIOSE

Cette maladie est en extension dans certains vignobles. On la reconnaît actuellement par le blanchiment des écorces et la présence de petits points noirs (pycnides). En été, on observe des nécroses brunâtres à la base des rameaux avec éclatement de l'écorce.

Le traitement contre cette maladie peut être fait en hiver après la taille avec un produit à base d'arsénite de soude à 625 g de ma/hl (attention aux conditions d'emploi, voir le paragraphe Esca).
On peut également traiter l'excoriose au moment du débourrement avec d'autres types de produits.

Nous joignons au Bulletin une feuille de réabonnement : remplissez-là dès maintenant et renvoyez-là avec l'étiquette-adresse que vous aurez découpé sur l'enveloppe de ce Bulletin (pour la mise à jour de notre fichier informatique).

Si vous venez de payer votre abonnement 1987, ne tenez pas compte de ceci.

P 511